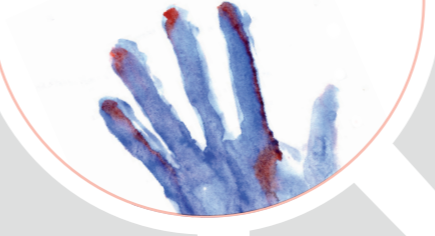


violences domestiques



Ecoute et soutien

- consultation de couple
- Centres SIPE (centres de consultation) - www.sipe-vs.ch
- Association valaisanne de médiation ▶ 075 418 20 83
- La Main Tendue ▶ 143
- Délégué-e-s à l'intégration Bureau cantonal de l'intégration ▶ 027 606 55 85
- Educateurs-trices, enseignant-es, médiateurs-trices scolaires
- AVIC Association valaisanne des interprètes communautaires ▶ 079 794 69 21

Interpréariat

Aide spécifique

- ViolenceQueFaire ▶ www.violencequefaire.ch
- Pour auteur-e-s
- Pour victimes
- Centres LAVI de consultation et d'aide aux victimes d'infractions ▶ 027 607 31 00
- Conseil et accompagnement psychosocial et juridique
- Fondation l'Essentielles ▶ 079 320 98 70
- Consultation et accompagnement socio-thérapeutique ▶ 079 158 26 41
- Pour victimes et auteur-e-s

Hébergement d'urgence

- Foyers d'accueil pour victimes
- Lieux d'hébergement pour auteur-e-s
- Chez Paou - Sion ▶ 027 321 18 00
- Point du jour - Bas-Valais ▶ 078 883 38 07
- Aurore - Sion ▶ 027 323 22 00

Soins et accompagnement

- Urgences hospitalières ▶ 144
- Psychiatrie et psychothérapie - Urgences ▶ 0800 012 210
- CDTEA (centre de développement et de thérapie de l'enfant et de l'adolescent) ▶ 027 606 48 25
- Association des psychologues du Valais ▶ www.psy-vs.ch
- Médecin de confiance ▶ www.smvs.ch
- Consultation et thérapie
- Supervision et conseil

Protection

- Police ▶ 117 ou police municipale
- Intervention d'urgence
- Protection de la victime
- Eloignement de l'auteur-e du domicile
- Enregistrement des plaintes pénales
- OPE (Office pour la protection de l'enfant) ▶ 027 606 48 40
- Intervention en cas de maltraitance
- Aide et soutien aux familles
- Suivi des placements

Justice

- Avocat-e-s ▶ www.oavs.ch
- Tribunaux de districts ▶ www.vs.ch > Organisation > Justice > Tribunaux valaisans
- Ministère public ▶ 027 607 84 00
- APEA (Autorités de protection de l'enfant et de l'adulte) ▶ www.vs.ch > Organisation > Administration > SJS > Autorités de protection de l'enfant et de l'adulte
- Plainte pénale
- Signalement d'un risque important
- Institution et surveillance des mesures de protection
- Pénal: jugement des auteur-e-s
- Mesures de protection du droit civil: éloignement, interdiction de prendre contact, etc.

Information et coordination

- OCEF (Office cantonal de l'égalité et de la famille) ▶ 027 606 21 20
- CMS (centres médico-sociaux) ▶ 0842 80 40 20
- Service de la population et des migrations ▶ 027 606 55 52
- Coordination et lutte contre les violences domestiques
- Prévention et information
- Dynamisation et soutien du réseau
- Conseil et aide sociale
- Permis de séjour et d'établissement
- Etat civil et mariage
- Intégration

ARBRE DU RÉSEAU VALAISAN D'INTERVENTION CONTRE LES VIOLENCES DOMESTIQUES